

Objet : Haute importance pour la délivrance des cartes nationales d'identité (CNI) et des passeports

Madame, Monsieur, Chers Parents,

Monsieur Le Préfet nous informe que le 1^{er} semestre 2022 a été marqué par une augmentation exponentielle des demandes de CNI et passeports sur le territoire national, engendrant un allongement des délais de rendez-vous proposés aux usagers auprès des mairies habilitées à enregistrer ces demandes.

Ces hausses s'expliquent principalement par le rattrapage des demandes non effectuées en 2020 et 2021 au cours de la crise sanitaire, la levée des restrictions de circulation intervenue en mars dernier, l'obligation de présenter dorénavant un passeport pour se rendre au Royaume-Uni et le déploiement de la nouvelle CNI électronique.

Aussi, je vous demande de bien vouloir, dans la perspective des examens et de séjours culturels et linguistiques :

- d'une part, vérifier la possession et la durée de validité des titres d'identité et de voyage de :
 - . vos enfants
 - . des vôtres car une copie de votre CNI sera nécessaire pour les demandes faites à la Préfecture pour les sorties de territoire des groupes.

Pour ces deux vérifications, bien prendre en compte svp que la validité couvre toute l'année scolaire.

- d'autre part, d'anticiper le cas échéant, la délivrance ou le renouvellement de ceux-ci dès maintenant, sans attendre le printemps 2023.

L'objectif recherché est de permettre à chacun des élèves, et leurs accompagnants de se rendre à l'étranger sans difficulté, ainsi que de garantir le bon déroulement des examens et concours de fin d'année au moment de la vérification de l'identité du candidat.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, Chers Parents, à l'assurance de mes respectueuses salutations.

Emmanuel BELLEDENT

Chef d'établissement

Collège St Régis - St Michel

Tél. : 04 71 07 20 80

[Site Internet : www.college-st-regis.fr](http://www.college-st-regis.fr)